

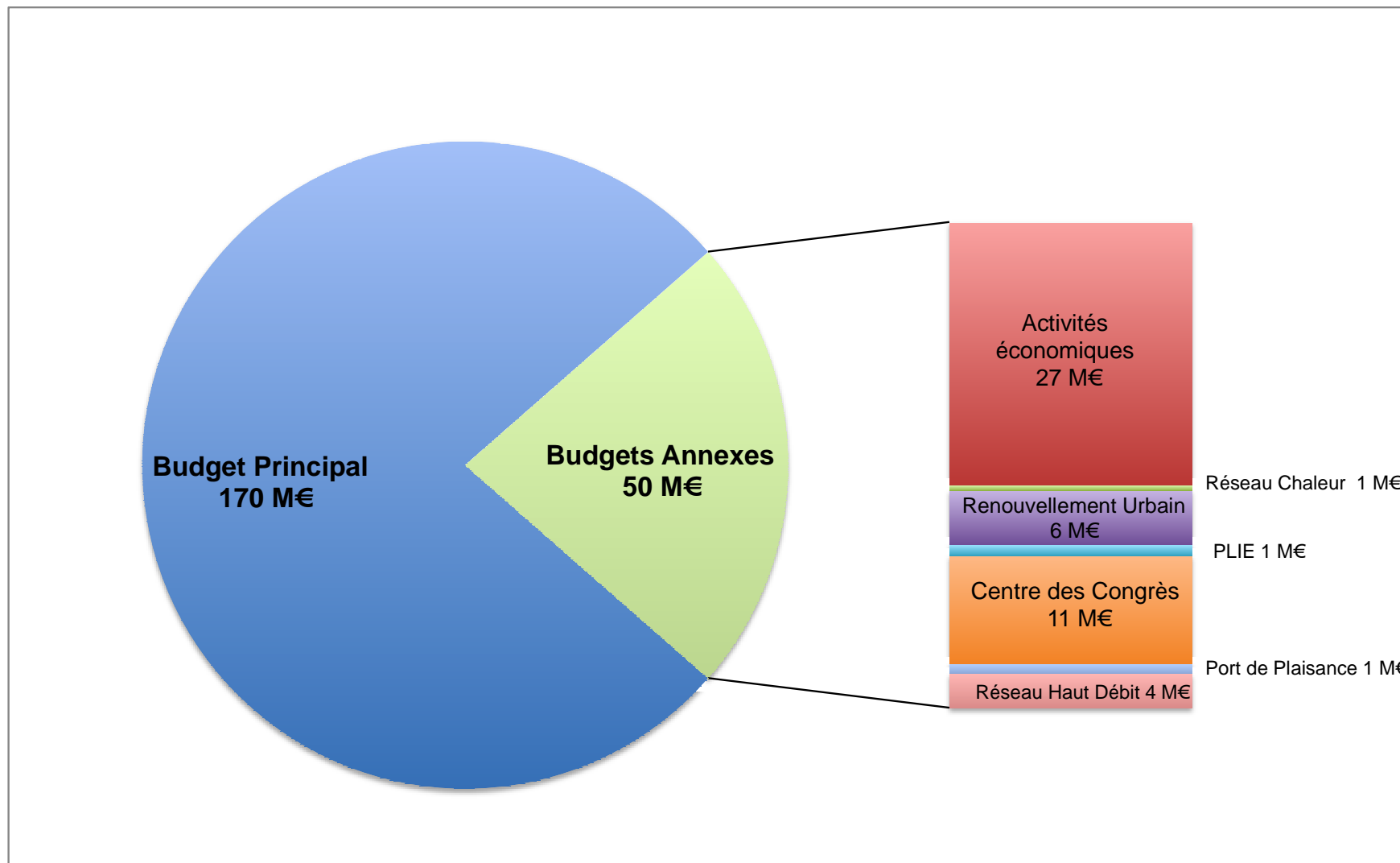


PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2015

Présentation Synthétique

BUDGET PRIMITIF 2015

une masse budgétaire* de 220,5 M€



* Mouvements réels + mouvements d'ordre

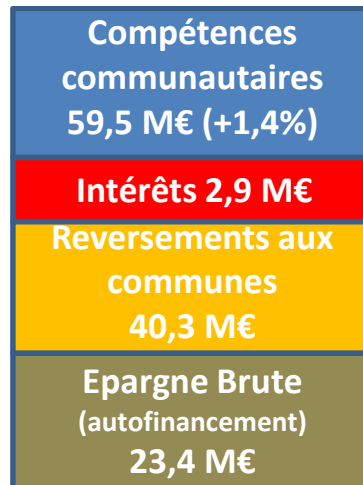
PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2015

Equilibre financier

Budget primitif 2015 consolidé*

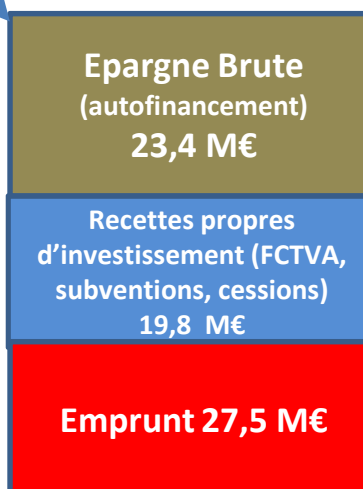
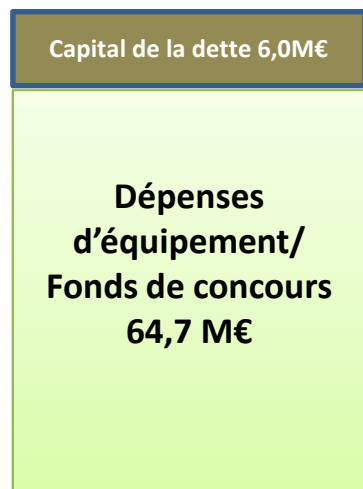
+0,78 %
entre 2014
et 2015

F
O
N
C
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T



-2,2%
entre 2014
et 2015

I
N
V
E
S
T
I
S
S
E
M
E
N
T



-13,3%
entre 2014
et 2015

•**Consolidé** : cumul des recettes et dépenses réelles des 8 budgets, sans prise en compte des mouvements croisés entre les budgets (subvention d'équilibre). Les mouvements croisés gonflent artificiellement les masses budgétaires. Mouvements réels de dépenses et de recettes, hors mouvements d'ordre (amortissements, virements,...)

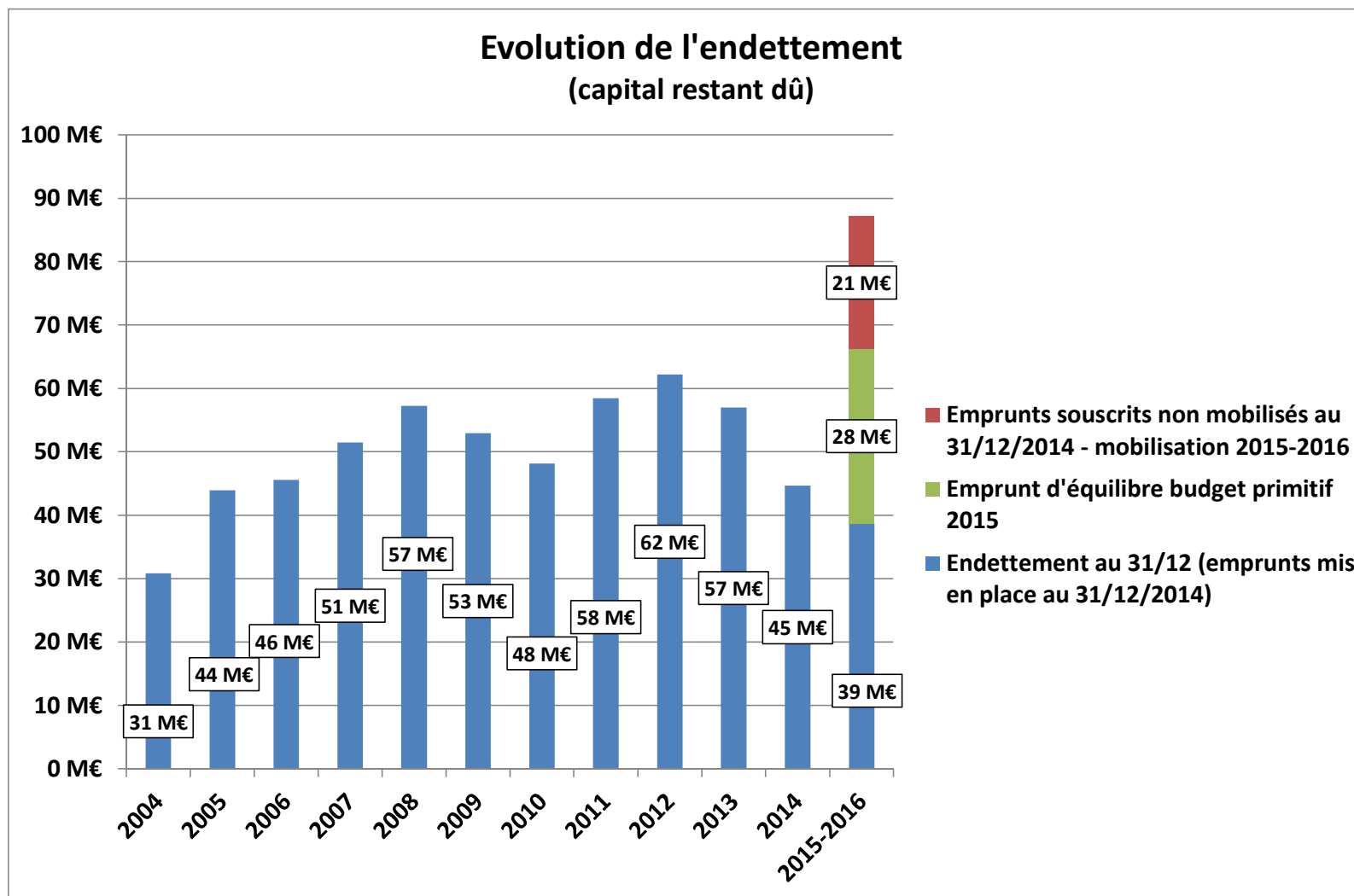
UN CAP MAINTENU DANS LE PROJET DE BUDGET 2015 : La maîtrise des dépenses d'exploitation générées par les compétences communautaires (+1,4%)

Les points principaux du projet de budget 2015

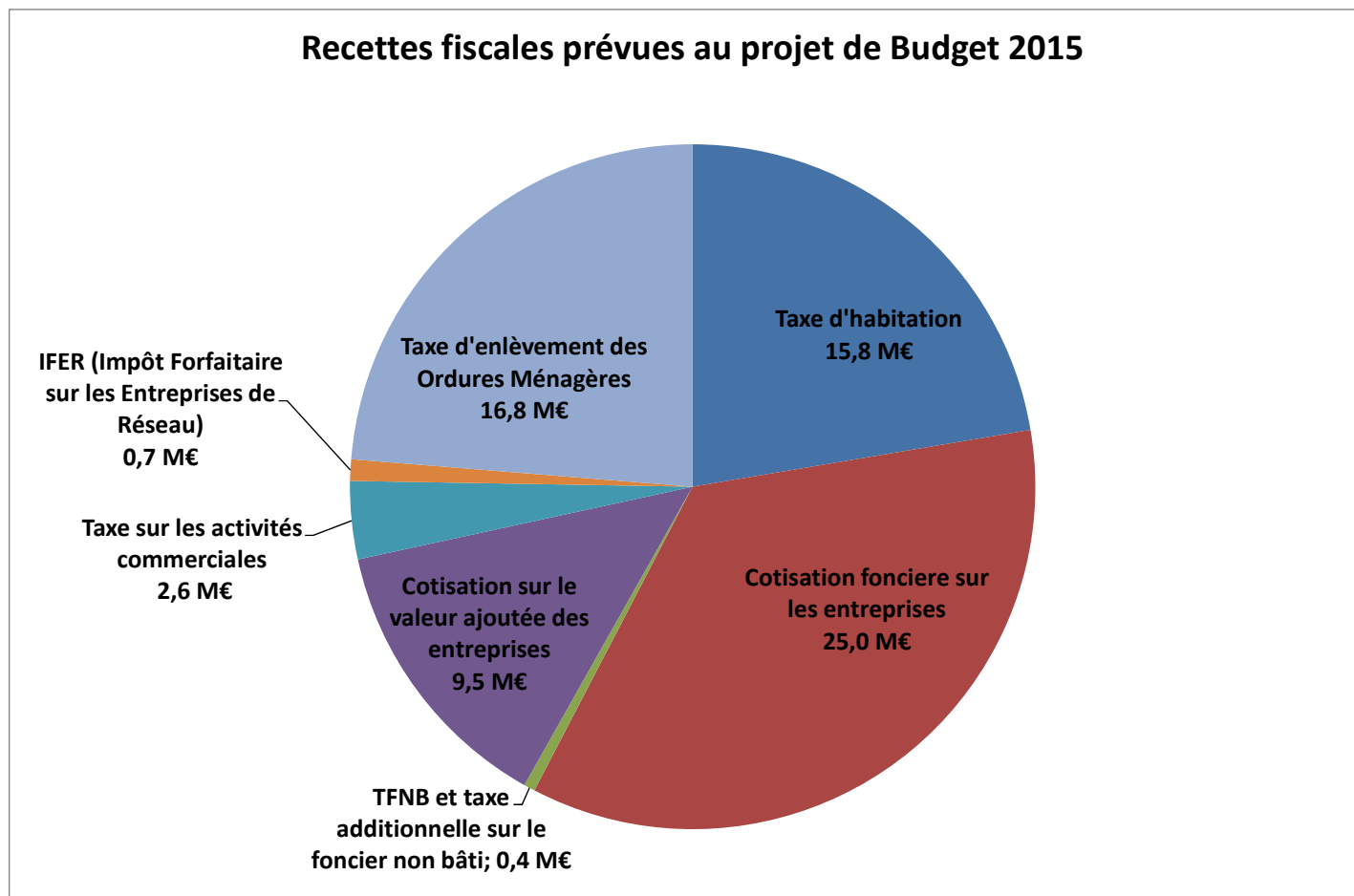
- **Développement Economique, Insertion, Emploi**
 - Emploi : 500 k€ au titre des crédits emplois avec la participation au projet européen Initiative Emploi
 - Bascule d'une partie des crédits insertion sur l'organisme intermédiaire expliquant la baisse des crédits de 300 k€
- **Maîtrise des dépenses liées à la gestion des déchets**
- **Communication, Culture, Sport et Tourisme**
 - Soutien au projet de transfert de la cinémathèque NPDC
 - Augmentation des crédits en matière de tourisme liée à l'arrivée du Centre des Congrès (adhésion France Congrès, Augmentation de la subvention à l'Office du Tourisme avec la création d'un poste « marketing centre des congrès+ actions de communication)
- **Infrastructures – Aménagement Urbain**
 - Frais de réinstallation à l'Hôpital du Hainaut
- **Personnel**
 - Compétence Urbanisme : création de 5 postes
 - Autres directions : création de 4 postes
- **Budget Centre des Congrès**
 - Assurance Dommage Ouvrage + frais AMO (mise en place DSP)
- **Budget Port de Plaisance**
 - Début de l'exploitation du Port

Dépenses d'exploitation générées par les compétences communautaires En millions d'euros (Mouvements réels - Budget principal+budgets annexes)	Budget Primitif 2014	Projet de budget 2015
Développement économique, Emploi, Insertion	3,90	3,96
Service Incendie	7,25	7,25
Gestion des déchets ménagers - Environnement	22,36	22,34
Communication, Culture, Sport, Tourisme	4,34	4,54
Habitat, Renouvellement Urbain, Cohésion sociale	2,19	1,97
Infrastructures- Aménagement Urbain	4,33	4,52
Administration Générale - Personnel	10,52	11,28
TOTAL BUDGET GENERAL	54,89	55,87
Budget ZAE	1,87	1,85
Budget Réseau de Chaleur	0,00	0,02
Budget Port de Plaisance	0,01	0,10
Budget Renouvellement Urbain	0,80	0,33
Budget PLIE	0,97	0,97
Budget Centre des Congrès	0,00	0,23
Budget Haut Débit	0,11	0,11
TOTAL BUDGETS ANNEXES	3,77	3,63
TOTAL BUDGET GENERAL + BUDGETS ANNEXES	58,7	59,5

L'ENDETTEMENT AU 31/12/2014 ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION

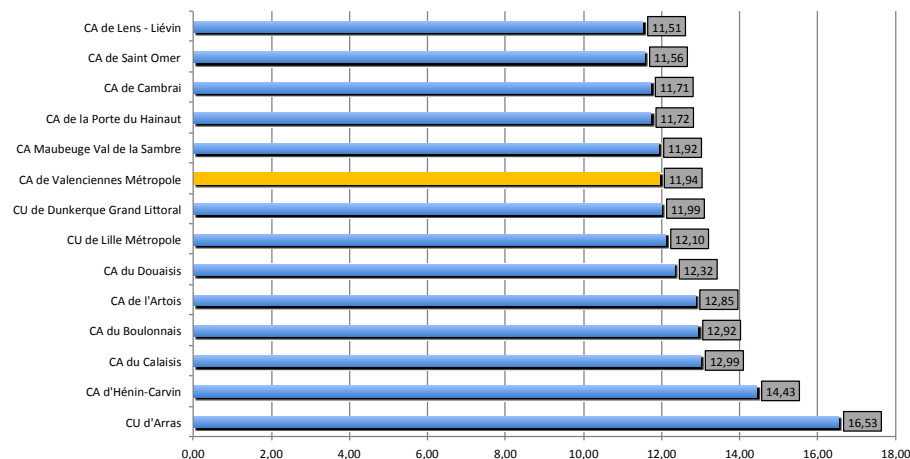


Proposition de ne pas relever les taux d'imposition en 2015

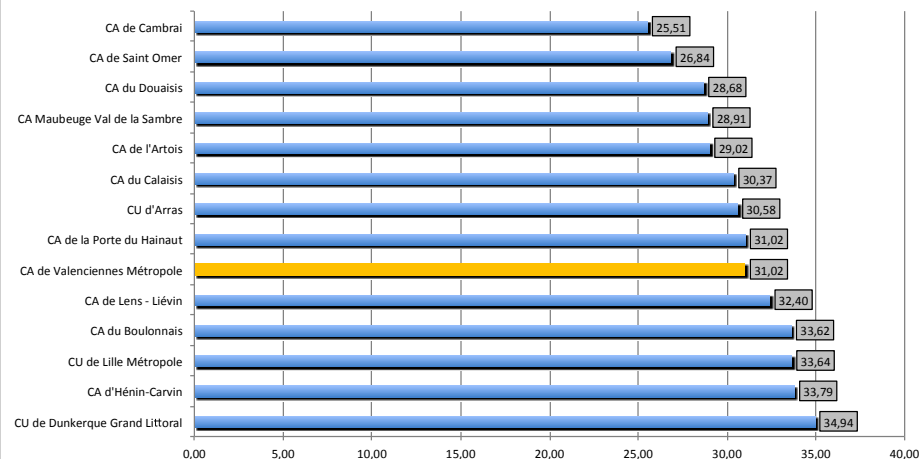


Une pression fiscale dans la moyenne régionale

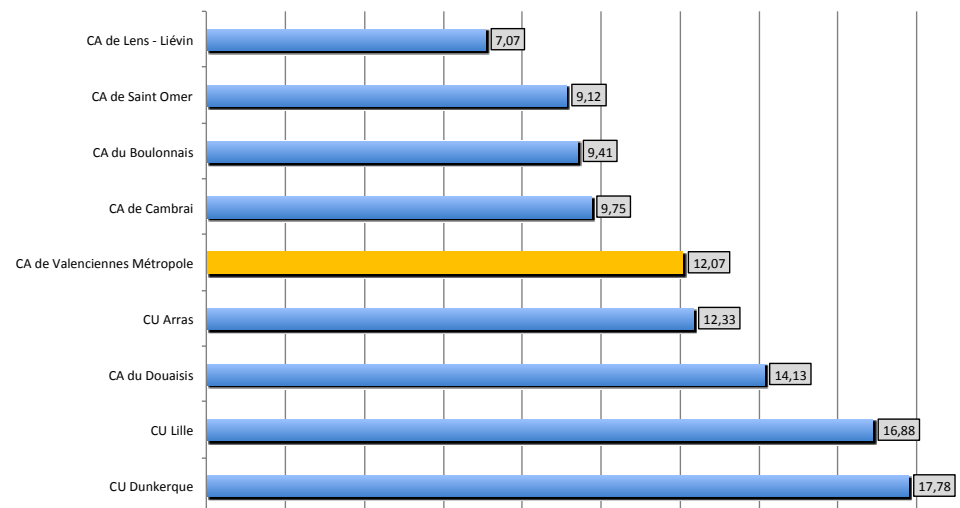
Taux 2013 de taxe d'habitation



Taux 2013 de cotisation foncière sur les entreprises



Taux 2013 de taxe d'enlèvement des ordures ménagères



Les principaux projets d'investissement au budget primitif 2015

	Dépenses d'investissement
Budget principal	31 174 330
Habitat Logement (Aides à la Pierre)	5 970 000
Hôtel du Hainaut	5 500 000
FSIC FDUCS	3 050 000
Fonds de concours Etat (Echangeur A2/A23- Requalification A2)	1 895 000
Politique Colonnes Enterrées/Déchetterie	1 833 000
Requalification Cité Thiers	1 697 000
Aire d'accueil Gens du Voyage	1 171 000
Quiévrechain Blanc Misseron	698 200
Desserte Petite Forêt	660 000
Lutte contre les inondations	594 000
Acquisitions foncières	500 000
Fresnes aménagement Cité Sout	398 400
PNRQAD	346 930
aides à l'immobilier d'entreprise, commerce de proximité,	2 200 000

	Dépenses d'investissement
Budget RENOUVELLEMENT URBAIN	3 515 500
Acquisitions Foncières Site Bataille	370 000
Site gras bœuf Condé	367 000
Beuvrage Centre Ville	800 000
Conde PNRQAD	909 000
ZAC Valmont	305 000

	Dépenses d'investissement
Budget annexe Développement Economique	14 174 100
site Bary	665 000
Pave II	1 249 000
Rives de l'Escaut	5 057 000
Technopole	3 140 000
Acquisition Réserves Foncières	1 000 000
Bâtiment AJP Vieux Condé	561 000
Site Bombardier	495 000
Extension Aéroport Ovest	675 000

	Dépenses d'investissement
Budget PORT DE PLAISANCE	1 028 000

	Dépenses d'investissement
Budget Centre des Congrès	11 189 143

	Dépenses d'investissement
RESEAU DE CHALEUR	490 000

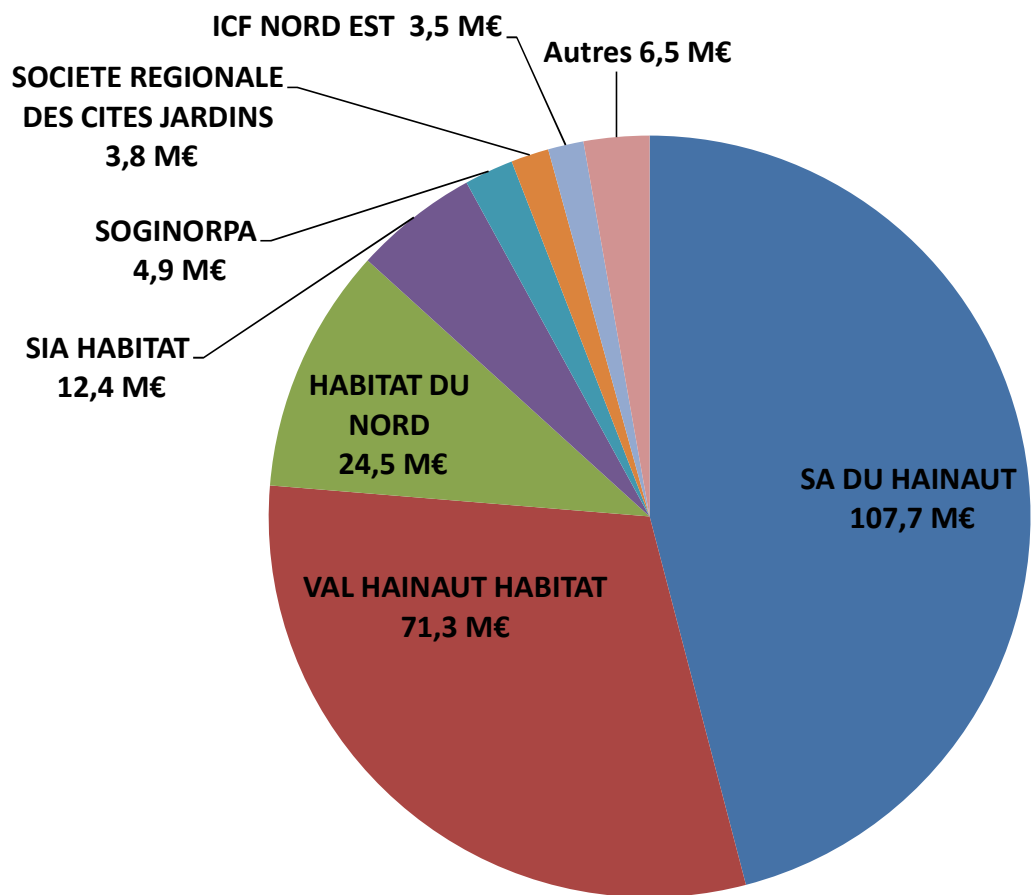
	Dépenses d'investissement
Budget Réseau Haut Débit	3 110 000
Réseau Métropolitaine Haut Débit	450 000
Montée en débit du territoire	2 660 000

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2015

Ratios synthétiques

<i>Source : Direction Générale des Collectivités Locales - Communautés d'Agglomération Budget Primitif 2012</i>	Moyenne des communautés d'agglomération (Budget Principal- Budget primitif 2012)	Budget Primitif 2014 (consolidation 7 budgets)	Projet de Budget Primitif 2015 (consolidation 8 budgets)
Dépenses réelles de fonctionnement	565 €/hab	522 €/hab	527 €/hab
Produit des impositions directes (avec FNGIR)	292 €/hab	278 €/hab	277 €/hab
Recettes réelles de fonctionnement	622 €/hab	660 €/hab	646 €/hab
Dépenses d'investissement hors dette/population	272 €/hab	291 €/hab	331 €/hab
Dépenses de personnel sur recettes réelles de fonctionnement	18%	7%	9%
Marge d'autofinancement courant (DRF+ remboursement de la dette)/recettes réelles de fonctionnement	96%	84%	86%
Dépenses d'investissement hors dette/ recettes réelles de fonctionnement	44%	44%	51%
Dette au 1-01-2014 / population (Moyenne des CA Estimation au 1/1/2012)	338 €/hab	292 €/hab	229 €/hab
Annuité sur recettes de fonctionnement	8%	7%	7%
Capacité de désendettement	5,8 ans	2,1 ans	1,9 ans
Dette/recettes réelles de fonctionnement	54%	44%	35%

DETTE GARANTIE 235 M€
(situation emprunts mobilisés en novembre 2014)



LA DETTE GARANTIE AU REGARD DES RATIOS PRUDENTIELS

- **L'annuité de la dette garantie représente encore aujourd'hui une faible part des recettes de fonctionnement**
 - Les annuités de la dette garantie, hors logement social, et de la dette propre de la communauté ne doivent pas dépasser **50%** des recettes de fonctionnement (ratio loi Galland)
 - Pour 2015, le ratio est à 7% pour Valenciennes Métropole
 - En intégrant le logement social, le ratio est de 15% pour Valenciennes Métropole
 - Pour Lille Métropole, le ratio était de 38% en 2013

- **Le dernier point fait avec la CDC (novembre 2014) indique une situation financière correcte des principaux bailleurs sociaux**